

DATE	HORAIRE DE L'EPREUVE	EPREUVE	SALLE	Nbre CANDIDATS	SURVEILLANTS	HORAIRES DE SURVEILLANCE	A DISPOSITION DU CENTRE D'EPREUVES BUREAU DES EXAMENS	SORTIE DEFINITIVE NON AUTORISEE AVANT
mardi 9 mai 2017	14h - 16h 16h40 Tiers-temps	U31 - Mathématiques	BAT 104	1+ 14 ENV				16h
	16h30 - 18h30 19h10 Tiers-temps	U32 -Sciences physiques appliquées		1				16h
mercredi 10 mai 2017	14h - 18h 19h20 Tiers-temps	U1 - Culture générale et expression		21				16h
jeudi 11 mai 2017	14h - 18h 19h20 Tiers-temps	U41 - Dimensionnement et vérification d'ouvrages		20				16h

- ① Tous les **SURVEILLANTS** des épreuves **doivent se présenter au bureau des Examens 30 MINUTES** avant l'heure de l'épreuve.
- ② Les professeurs mis à disposition au Secrétariat Examens doivent être présents aux horaires de surveillance de l'épreuve quand celle-ci n'est pas indiquée.
- ③ Les professeurs dont les **NOMS** sont **EN GRAS** sont responsables de salle, prendront en charge les sujets au bureau des examens et y ramèneront les copies à la fin des épreuves.

Reims, le 3 mai 2017

Le Chef de Centre, la Provisoire-Adjointe,



G. GATIBELZA